



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Atelier de la  
langue française

# La politique éducative et culturelle académique Dispositif partenarial avec l'Atelier de la langue française

## « L'ART EN PROCES »

### PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et L'Atelier de la langue française :

Convaincu que l'art de s'exprimer publiquement est essentiel à l'épanouissement scolaire et personnel et à l'exercice de la citoyenneté, l'Atelier de la langue française intervient depuis plusieurs années au sein de l'académie d'Aix-Marseille, dans des établissements scolaires situés ou non en quartiers prioritaires. En 2019, 920 élèves de collèges et lycées ont ainsi bénéficié de nos actions, ce qui confirme l'intérêt grandissant des professeurs et des proviseurs pour sensibiliser leurs élèves aux enjeux de l'art oratoire.

#### *Qui sommes-nous ? L'Atelier de la langue française*

L'Atelier de la langue française est né du désir de faire grandir et vivre par des actions concrètes, tout au long de l'année, ce précieux patrimoine que constitue notre langue. Notre souhait est d'œuvrer auprès de tous les publics à la célébration de la langue française comme héritage commun, de promouvoir auprès du plus grand nombre l'usage d'une langue vivante, vivace, qui appartient à chacun. Ni musée ni conservatoire, l'Atelier se veut ainsi un lieu d'accueil et de transmission, mais aussi d'expérimentation, de dialogue et de rencontre pour tous les passionnés qui œuvrent en faveur de la langue française. Journées de l'éloquence, activités pédagogiques, circuits d'écriture et de mise en scène, résidences d'artistes, Journées du livre, Rencontres de la francophonie, aujourd'hui nos activités diverses célèbrent tour à tour l'éloquence, la lecture, l'écriture et la francophonie sur l'ensemble de notre territoire, y compris dans les zones rurales et les zones d'éducation prioritaire.

#### *Qui sommes-nous ? Les intervenants*

Diplômés des grandes écoles ou de l'université, nos intervenants sont spécialisés dans les domaines du droit et des sciences humaines. Formés à l'écoute et à l'animation de groupes de jeunes, leur action s'inscrit dans la continuité des enseignements et veille à impliquer concrètement les élèves, en favorisant leur réflexion, leur autonomie et leur responsabilité.

### L'ART EN PROCES : L'ELOQUENCE APPLIQUEE AU DOMAINE DE L'ART ET DE LA CULTURE

« L'Art en procès » vise à perfectionner les capacités à la prise de parole en public, appliquée au domaine de l'art et de la culture. Les élèves organisent un procès fictif ou historique, depuis la remise du dossier d'instruction jusqu'à l'énoncé de la sentence. L'enjeu est, par la pratique, de les faire réfléchir sur la liberté artistique, et rencontrer des professionnels du droit et de la culture. Les enseignants engagés dans le

dispositif bénéficieront d'une journée de formation sur public désigné avant janvier 2021. Cette formation sera **obligatoire** pour participer au dispositif.

## LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

1 <sup>ère</sup> séance 2h	<p><b>* Apprentissage des codes de l'art oratoire</b></p> <p><b>Description :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; Discussion autour des enjeux de l'art oratoire (utilité ; contexte ; règles formelles)</li> <li>-&gt; Travail sur le silence, le regard et la gestuelle : exercices d'improvisation devant la classe (sur des sujets choisis librement par les élèves)</li> <li>-&gt; Corrections constructives par les autres élèves</li> </ul>
2 <sup>ème</sup> séance 2h	<p><b>* Découverte du procès artistique</b></p> <p><b>Description :</b></p> <p><b>* Remise aux élèves d'un dossier d'instruction (exemples : procès des Fleurs du mal de Charles Baudelaire du 20 août 1857)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; Constitution des groupes « défense » et « accusation »</li> <li>-&gt; lecture et compréhension des éléments du dossier</li> <li>-&gt; organisation et hiérarchisation des arguments</li> </ul> <p><b>* Débat au sein de chaque groupe et définition d'une stratégie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; recherche des principes fondamentaux / jurisprudence</li> <li>-&gt; recherche d'exemples favorables ou contradictoire</li> <li>-&gt; Anticipation de la stratégie adverse</li> </ul>
3 <sup>ème</sup> séance 2h	<p><b>* Préparation et mise en voix des plaidoiries</b></p> <p><b>Description :</b></p> <p><b>* Rédaction du discours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; Choix d'un déroulé (ouverture ; développement ; conclusion)</li> <li>-&gt; Choix de procédés argumentatifs</li> <li>-&gt; Définition du registre et du style</li> </ul> <p><b>* Rencontre avec un professionnel et focus sur la pratique oratoire (avocat ou comédien)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; entraînement à la mise en voix d'un discours (expression corporelle, jeux en groupe, techniques de jeu)</li> <li>-&gt; techniques de base (respiration ; échauffements ; stress ; maîtrise de la scène)</li> </ul>
4 <sup>ème</sup> séance 1 journée	<p><b>* Sortie scolaire : le procès et scène de théâtre</b></p> <p><b>Description :</b></p> <p><b>* Le procès fictif ou historique (Amphithéâtre de la Verrière, le matin)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; tenue du procès dans les conditions d'une véritable audience (ouverture par le juge, auditions des parties, témoignages, plaidoiries, vote du public, sentence)</li> </ul> <p><b>* La scène de théâtre (Sainte Catherine de Sienne, l'après-midi)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; Présence lors de la répétition générale d'un spectacle du festival des Journées de l'éloquence</li> <li>-&gt; Rencontre en bord de scène avec les comédiens et le metteur en scène</li> </ul>

**Volume horaire : 6h + sortie scolaire (1 journée)**

**Périodicité : de janvier à mai**

**Capacité : 4 classes bénéficiaires / an**

**Coût de l'action : 800€ (cette somme devra être pris en charge par l'établissement en s'appuyant par exemple sur un financement de la région ou du département.)**

## **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Les inscriptions au dispositif seront possibles dès réception du courrier de M. le recteur envoyé aux établissements lors de la reprise progressive des cours.

Le formulaire d'inscription sera accessible à l'adresse suivante : <http://ppe.orion.education.fr/aix-marseille/itw/answer/s/v3xtsupkjj/k/vYCgVhU>

Toutes les informations relatives aux dispositifs sont publiées sur la page dédiée du site de la DAAC : [https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_10585734/fr/inscription-aux-dispositifs-2020-2021](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10585734/fr/inscription-aux-dispositifs-2020-2021)

Dès que le comité de pilotage de ce dispositif pourra se réunir, il validera la liste des classes sélectionnées, et un mail informera les établissements dont l'inscription a été retenue.

ATTENTION : Veuillez prendre en considération que seul l'usage de l'adresse électronique académique est autorisé par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail académique.

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la mise en oeuvre du dispositif est susceptible de subir des modifications.

## **CONTACTS**

### **ATELIER DE LA LANGUE FRANÇAISE**

[contact@atelier-languefrancaise.fr](mailto:contact@atelier-languefrancaise.fr)

Téléphone : 04 13 91 07 30

[www.atelier-languefrancaise.fr](http://www.atelier-languefrancaise.fr)

### **DAAC - Aix-Marseille**

Fanny Bernard, responsable du domaine - Livre

[daac.livre@ac-aix-marseille.fr](mailto:daac.livre@ac-aix-marseille.fr)

Camille Berthod, responsable du domaine – Théâtre - Spectacle vivant

[daac.theatre@ac-aix-marseille.fr](mailto:daac.theatre@ac-aix-marseille.fr)